



Cabinet du Préfet
Service régional et départemental de la Communication Interministérielle
03.80.44.64.44

Dijon, le 25 juillet 2018

Fortes chaleurs en COTE-D'OR Déclenchement du niveau 3 « Alerte canicule » du plan national canicule et recommandations sanitaires

Le préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte d'Or, a décidé de déclencher le niveau 3 " alerte canicule" du plan départemental canicule, en raison d'un épisode de forte chaleur prévu pour les journées à compter de ce jour, mercredi 25 juillet 16h00.

Météo-France prévoit en effet des conditions météorologiques nécessitant un niveau de vigilance particulier. La période de temps très chaud que nous connaissons va connaître son apogée jeudi et vendredi. L'ensoleillement intense et le vent faible favoriseront une très forte amplitude thermique diurne. En conséquence, les températures seront encore orientées à la hausse : les minimales sous abri seront voisines de 18 à 20 degrés de jeudi à samedi, et les maximales pourront atteindre 34 à 37 degrés jeudi et vendredi.

L'ensemble des services sanitaires du département ont été mobilisés et les mesures de prévention prévues dans le plan national canicule adaptées au niveau local ont immédiatement été mises en oeuvre.

Il s'agit notamment :

- d'assurer la permanence des soins auprès des médecins de ville et la bonne réponse du système de santé,
- de mobiliser les établissements accueillant des personnes âgées et en situation de handicap pour prévenir les risques sanitaires liés à la chaleur,
- de mobiliser les associations et services publics locaux pour permettre l'assistance aux personnes isolées et /ou à risque,
- de mettre en oeuvre des actions locales d'information sur les mesures préventives à destination des publics.

Il est également indispensable de se mobiliser et de renforcer la solidarité entre générations et de respecter un **certain nombre de consignes simples** :

- évitez de sortir aux heures les plus chaudes (11h – 16h)
- évitez les activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie trop importantes (sports, jardinage, bricolage...)
- maintenez les habitations fraîches (fermez les fenêtres et les volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit)
- buvez régulièrement et, sans attendre d'avoir soif, au moins 1 litre et demi à 2 litres par jour
- rafraîchissez vous et mouillez vous le corps plusieurs fois par jour
- pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.

Une attention toute particulière sera portée aux nourrissons et aux jeunes enfants ainsi qu'aux personnes âgées ou handicapées.

Pour toute information complémentaire :

- ❑ <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/plan-canicule-et-chaleurs-extremes>
- ❑ <http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/canicule>
- ❑ http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/evenement_climatique/canicule/canicule-comprendre.asp

et la plate-forme téléphonique nationale 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe en France, de 9H à 19H).